

Vaincre un paradoxe français

Article rédigé par *Thierry Boutet*, le 23 octobre 2003

Le projet de constitution pour la nouvelle Europe et les risques qu'il pourrait faire courir à la liberté religieuse n'ont pas suscité en France jusqu'ici de réactions très vigoureuses des milieux catholiques.

Dans le reste de l'Europe il n'en va pas de même. En Espagne une pétition a recueilli en quelques jours plusieurs dizaines de milliers de signatures. De nombreux députés portugais et italiens, la totalité du parlement maltais, pour ne parler que de l'Europe du sud, ont manifesté leurs craintes. Ce sont pourtant des députés français qui, derrière Élisabeth Montfort, de la Fondation de service politique, ont alerté leurs confrères sur les risques du texte préparé par la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing.

Objectif : un million de signatures

Une fois de plus se manifeste le paradoxe français. D'un côté la vigilance de quelques-uns, une capacité d'initiative étonnante et de l'autre l'indifférence de la plus grande majorité. Cela tient sans doute à la culture politique de notre pays. Chez nous le spirituel et le temporel ne font pas bon ménage. Même si la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905 et les décrets des années vingt ont aménagé un statu quo bien accepté de part et d'autre, mieux vaut ne pas évoquer dans le domaine politique les questions religieuses.

La question que pose à nos consciences la future constitution européenne est pourtant grave. Il s'agit des garanties qui seront données à la liberté religieuse dans le futur traité européen. Concrètement cela signifie que si des garanties suffisantes ne sont pas apportées, demain l'existence de l'école catholique, les aménagements fiscaux dont bénéficient l'Église et de nombreuses communautés, la destination culturelle des Églises pourraient, par exemple, être remises en cause.

La clause technique de l'article 51 qui prévoit le respect des dispositions nationales réglant pour chaque pays les relations entre l'Église et l'État est un minima qui ne règle rien au niveau des principes et des fondements de la future constitution européenne. Des dérives sont donc à craindre. L'histoire récente nous a appris qu'une société qui ne respecte pas la liberté religieuse tombe facilement dans le totalitarisme. La démocratie ne se réduit pas à la seule procédure de désignation des élus et elle ne peut vivre sans soubassement éthique et culturel.

C'est aussi la paix de l'Europe qui est en jeu. Le cardinal Jean-Marie Lustiger le rappelait récemment. " Le projet politique de l'Europe repose sur l'existence d'une famille de peuples que la Parole de Dieu a constituée, que la volonté de puissance de ses membres a divisée et qui trouve dans son origine même la force de sa réconciliation " (Le Figaro, édition du 12 septembre). C'est pourquoi un compromis constitutionnel qui ne tiendrait pas compte des raisons de vivre des peuples, risquerait selon le cardinal de nourrir " les frustrations et les désirs de revanche, au lieu de travailler à une véritable et solide réconciliation des nations. Comment unir leurs destins sinon en se fondant sur le respect et la reconnaissance de ce qui constitue leur identité et commande leur volonté de vivre et leur avenir ? "

Conscient de cet enjeu, la Fondation de service politique, en dehors de tout attachement politique partisan, lance en France une grande mobilisation avec le relais de la Convention des chrétiens pour l'Europe dont elle est membre fondateur.

Les premiers chrétiens sont morts parce qu'ils ne voulaient pas sacrifier à l'empereur. Ce geste était tout autant politique que religieux. Les circonstances sont différentes, mais les motifs de témoigner et d'affirmer que nous voulons que soient respectés notre identité chrétienne demeurent. Aujourd'hui il ne nous est pas demandé le martyr mais de refuser que soit étouffée l'expression publique de notre foi. La pétition lancée par

la Fondation de service politique au Parlement européen le 8 octobre dernier nous en donne l'opportunité. Les députés qui la soutiennent dans toute l'Europe se sont fixés un objectif : un million de signatures. Si la mobilisation des Français est à la hauteur de leur capacité d'initiative, leur poids pèsera lourd sur un processus de ratification qui est loin d'être terminé. N'attendez pas pour répondre.

> Signez vous aussi la pétition Dieu a sa place en Europe et faites la connaître en transférant cet article à votre carnet d'adresses !

© Article extrait du dossier de la Fondation de service politique " La place de Dieu en Europe " à paraître dans le prochain numéro de l'hebdomadaire France catholique.

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>